



Information COVID 19

Madame, Monsieur,

La situation au regard de cette contamination, réclame la plus grande vigilance. Notre métier est encadré par une fédération (FEP <https://www.monde-proprete.com/>) très proche de ses adhérents qui leur donne toutes les formations et informations nécessaires à la réalisation de prestation de qualité.

Dans toute la région SUD, Hygiène Prévention et notre confrère A2C sommes en mesure d'organiser des interventions de désinfection dans les règles de l'art sur des interventions ponctuelles ou des désinfections plus « lourdes ». Nous suivons un référentiel que nous avons établi et que nous faisons évoluer au fur et à mesure des interventions réalisées. Nos entreprises adhérentes de la fédération des Entreprises de Propreté suivent les directives, utilisent des matériels et des produits en conformité avec la législation et sont en mesure de réaliser des prestations de haute qualité dans le respect de leurs personnels (protections individuelles en accord avec l'objet de la prestation)

Pour votre information et l'état actuel des connaissances (voir note de la fédération en annexe), le COVID 19 est actif 3 heures sur surfaces sèches et 5 à 6 jours en milieu humide.

En fonction des locaux de chaque entreprise et de l'utilisation de ces derniers, il convient de réaliser les prestations de désinfection utiles et efficaces afin de lutter au mieux contre le virus et permettre la continuité de l'activité.

Toutes ces interventions n'évitent pas les mesures individuelles préconisées décrites par les recommandations du gouvernement.



Toute l'équipe d'Hygiène Prévention (<https://hygieneprevention.fr/>) et d'A2C (<http://www.a2c-services.com/>) restent à votre disposition pour gérer vos demandes.

Appelez hygiène prévention : 04 91 37 15 68 – 06 24 24 47 37

